



energie citoyenne
pour Saint-Junien

Saint-Junien, le 30 mai 2025.

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
2 place Auguste-Roche
87200 Saint-Junien

Objet : ordre du jour du prochain conseil municipal

Monsieur le Maire,

Notre groupe souhaiterait inscrire deux points à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal du 2 juin prochain, à savoir :

- état des rambardes du pont de Forgeix sur la 2x2 voies ;
- risque de réautorisation en France de l'acétamipride (pesticide).

Nous vous remercions par avance pour votre réponse.

Nous vous prions d'agr er, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distingu es.

Les membres du groupe «  nergie citoyenne –  cologie Solidarit  D mocratie »,

*Yoann Balestrat, Frank Bernard, Corinne Guillot,
Jean-S bastien Piel et Nathalie Tarnaud*